

Règlement de la brocante

Article 1
Cette journée est organisée par l'APEL écoles catholiques de Tréguier de 8h00 à 17h00. La brocante se tiendra le dimanche 27 avril 2025 sur le parking de Super U : 4 bd Jean Guéhenno à Tréguier. L'accueil des exposants débute à 6h00. Les exposants s'engagent, par ailleurs, à être présent jusqu'à 17h00 au moins.

Article 2
Les emplacements sont attribués par ordre chronologique d'inscription. Les participants sont priés de communiquer les renseignements demandés pour leur inscription au registre de la manifestation.

Article 3
Dès leur arrivée, les exposants s'installent aux places qui leur sont attribuées à l'accueil. Aucune table ne sera fournie par l'organisateur.

Article 4
Il est interdit de modifier la disposition des emplacements. Seuls les organisateurs seront habilités à le faire si nécessaire.

Article 5
Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables des litiges tels que pertes, vols, casses ou autres détériorations. Les exposants s'engagent à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité (produits inflammables, armes diverses, etc ...)

Article 6
Les places non occupées après 8h00 ne seront plus réservées et pourront être éventuellement attribuées à d'autres exposants. Les sommes versées resteront dans ce cas acquises à l'association organisatrice à titre d'indemnité. En cas d'impossibilité, aviser dès que possible les organisateurs.

Article 7
La présence à cette journée implique l'acceptation du présent règlement. Toute personne ne respectant pas cette réglementation sera priée de quitter les lieux, sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation.

Organisateur : APEL écoles catholiques de Tréguier, 2 avenue des Etats de Bretagne 22220 TREGUIER

POUR LES PROFESSIONNELS - INSCRIPTION BROCANTE se déroulant le Dimanche 27 avril 2025 à Tréguier

N°Immatriculation au RCS ou référence du récépissé au CFE ou INSEE :
Raison Sociale :
Adresse :
Ville + CP
Tél. Email :
NOM :Prénom :
Adresse:
Fonction :
Titulaire de la pièce d'identité N°
Délivrée le par
Né(e) le à Département : Ville :

Ci-joint règlement de ____ € pour ____ emplacement(s)
Tarif : 8 € les 2,50 mètres linéaires (à l'ordre de l'Apel Tréguier)

POUR LES PARTICULIERS ATTESTATION - INSCRIPTION BROCANTE se déroulant le Dimanche 27 avril 2025 à Tréguier

Je soussigné(e), Nom : Prénom
Adresse :
Ville + CP
Tél. Email :
Titulaire de la pièce d'identité N°
Délivrée le par
Né(e) le à Département : Ville :
N° immatriculation de mon véhicule :
Objets proposés :

Déclare sur l'honneur :
- ne pas être commerçant (e)
- ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- ne pas participer à plus de 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à le Signature

Ci-joint règlement de ____ € pour ____ emplacement(s)
Tarif : 8 € les 2,50 mètres linéaires (à l'ordre de l'Apel Tréguier)

Pièces à joindre (à fournir obligatoirement pour valider votre inscription)

- Photocopie recto-verso de votre carte d'identité ou passeport.
- Le bulletin d'inscription dûment complété et signé.
- Un chèque correspondant au nombre de places réservées (à l'ordre de l'Apel Tréguier)

Ces documents sont à envoyer chez Mme FROC Véronique, 24 D rue du 19 mars 1962, 22220 Tréguier. Installation à partir de 6h00. Sur place petite restauration (sandwiches, gâteaux, boissons...), un café sera offert aux exposants.

A votre demande, un reçu pourra vous être adressé. Attestation devant être remise à l'organisateur qui la joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation.